



Problématique d'exploitation des brevets issus des établissements de recherche

Maya Cherfaoui
S/D de l'innovation et de la veille technologique

Septembre 2017

Utilité d'un brevet d'invention

Brevet d'invention

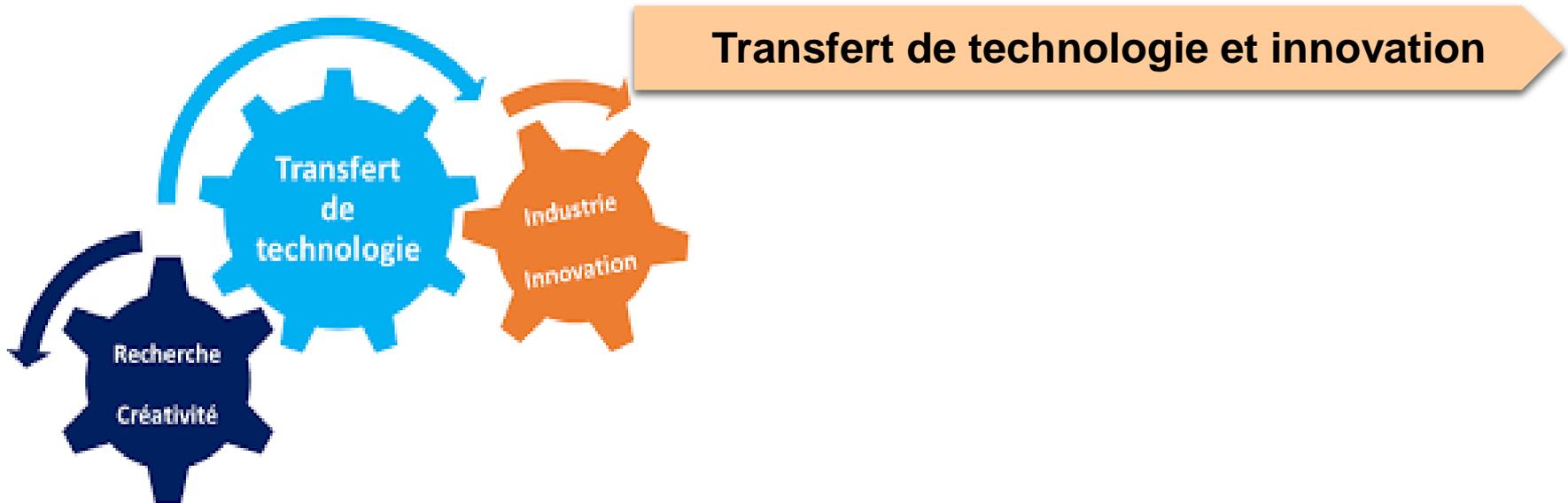
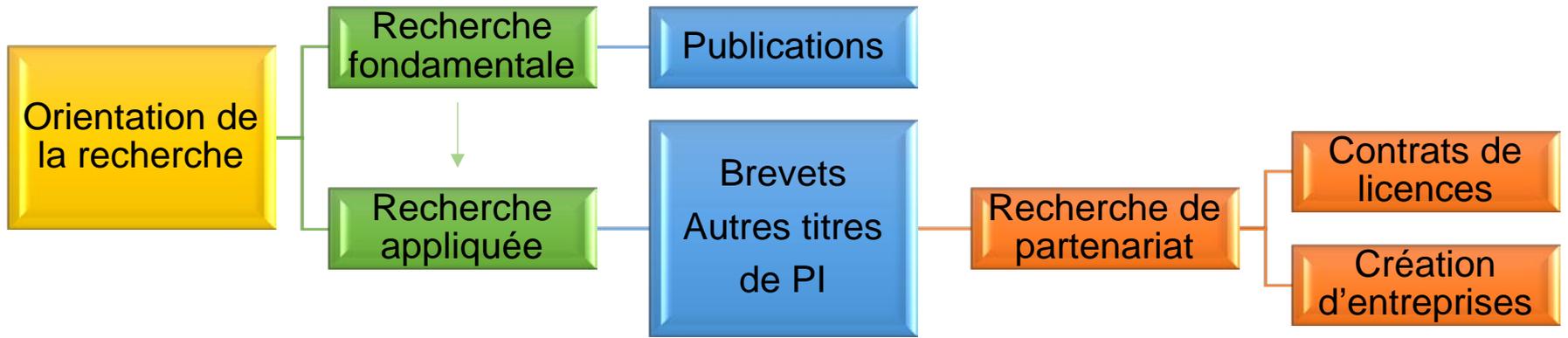
Droit d'interdire (Monopole d'exploitation de 20 ans)

Outil de diffusion des connaissances

Outil permettant l'exploitation de l'invention

Source de revenu

Le brevet : source de revenu



Paysage de la recherche

Infrastructures

- **104** Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche et de formation supérieurs
- **38** Centres et Unités de recherche (22 centres et 16 unités) tous secteurs confondus

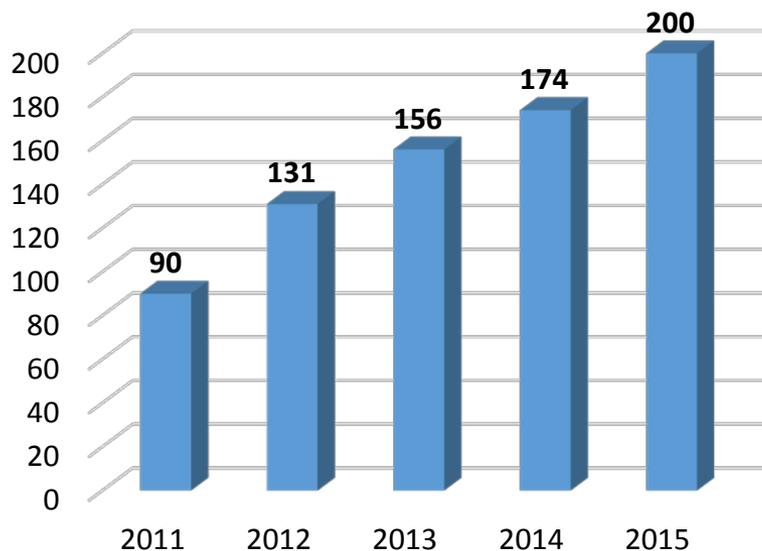
Ressources humaines

- **27 000** enseignants-chercheurs exerçant dans **1440** laboratoires de recherche, sur un ensemble de **56000** enseignants.
- **1859** chercheurs permanents (1574 MESRS et 285 hors MESRS)
- **63000** doctorants
- **3200** personnel de soutien
- **200** Chercheurs en industrie (CRD: de Sidal, Sonatrach, Sonelgaz et le CETIM)



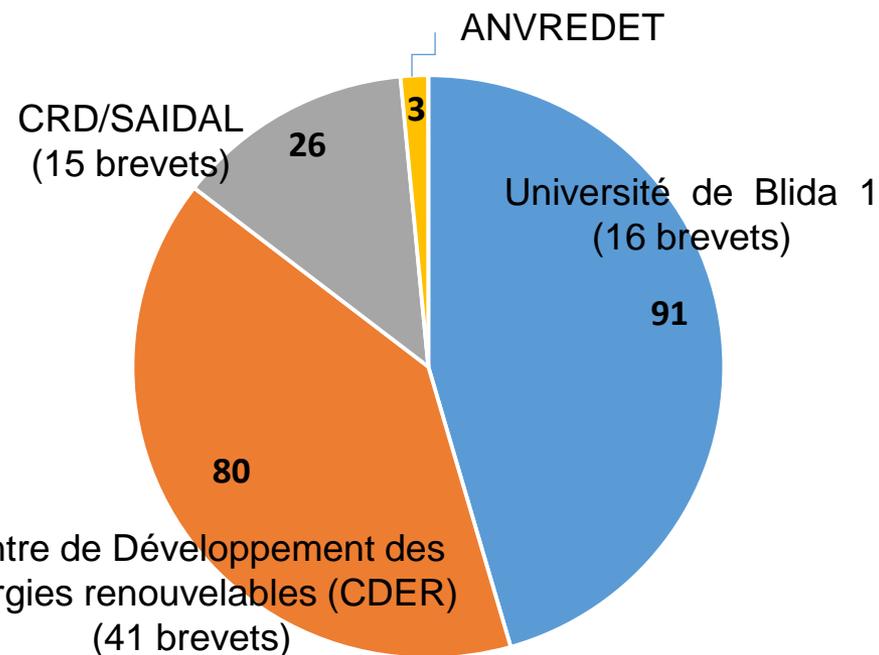
Données statistiques sur les brevets

Evolution du nombre de brevets (2011-2015)*



(* Source Enquête de la DGRSDT- Décembre 2016

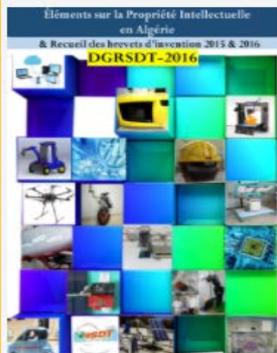
Cartographie des brevets des chercheurs nationaux au 31 Déc. 2016



Centre de Développement des Energies renouvelables (CDER) (41 brevets)

- Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche
- Centres de recherche-MESRS
- Centres de recherche hors MESRS
- Agences de Recherche MESRS

BREVETS



Pourquoi ?

- Une recherche basée essentiellement sur la formation diplômante (doctorale; magister..).
- Les projets de recherche essentiellement orientés pour le développement du savoir.
- L'évolution des carrières des enseignants-chercheurs basée sur les publications.
- Une méconnaissance de la PI et du système de protection par brevet et des procédures de transfert de technologie.
- Faiblesse des liens entre la recherche et les secteurs socio-économique et l'absence de synergie entre les deux mondes.
- Manque d'initiative entrepreneuriale.
- Création d'entreprises, le statut d'enseignant-chercheur et de chercheur permanent ne le permettent pas.



Orientation pertinente des activités de R&D & I



- ❑ Institution d'une démarche intersectorielle pour répondre aux problématiques prioritaires de recherche nationale.

Mise en place d'instances spécifiques de conseil, gestion et orientation de la recherche :

- ✓ Les CSP (au niveau de chaque département ministériel),
- ✓ Les CIS,
- ✓ Le CNER,
- ✓ Le CNRST



- ❑ Les conseils scientifiques au niveau des entités de recherche sont chargés de proposer des thématiques orientées vers des besoins du monde socio-économique .
- ❑ Appel à projets de recherche à impact socio-économique.
- ❑ Audition des laboratoires de recherche universitaires et centres de recherche sur les projets R&D.

Nouvelle organisation des laboratoires de recherche

- ❑ **Les laboratoires propres** : ils dépendent directement du secteur ou de l'établissement, et rentrent dans le cadre du projet d'établissement et de la politique du secteur.
- ❑ **Les laboratoires nationaux** : ils seront associés à des structures de recherche permanente et auront un label d'excellence.

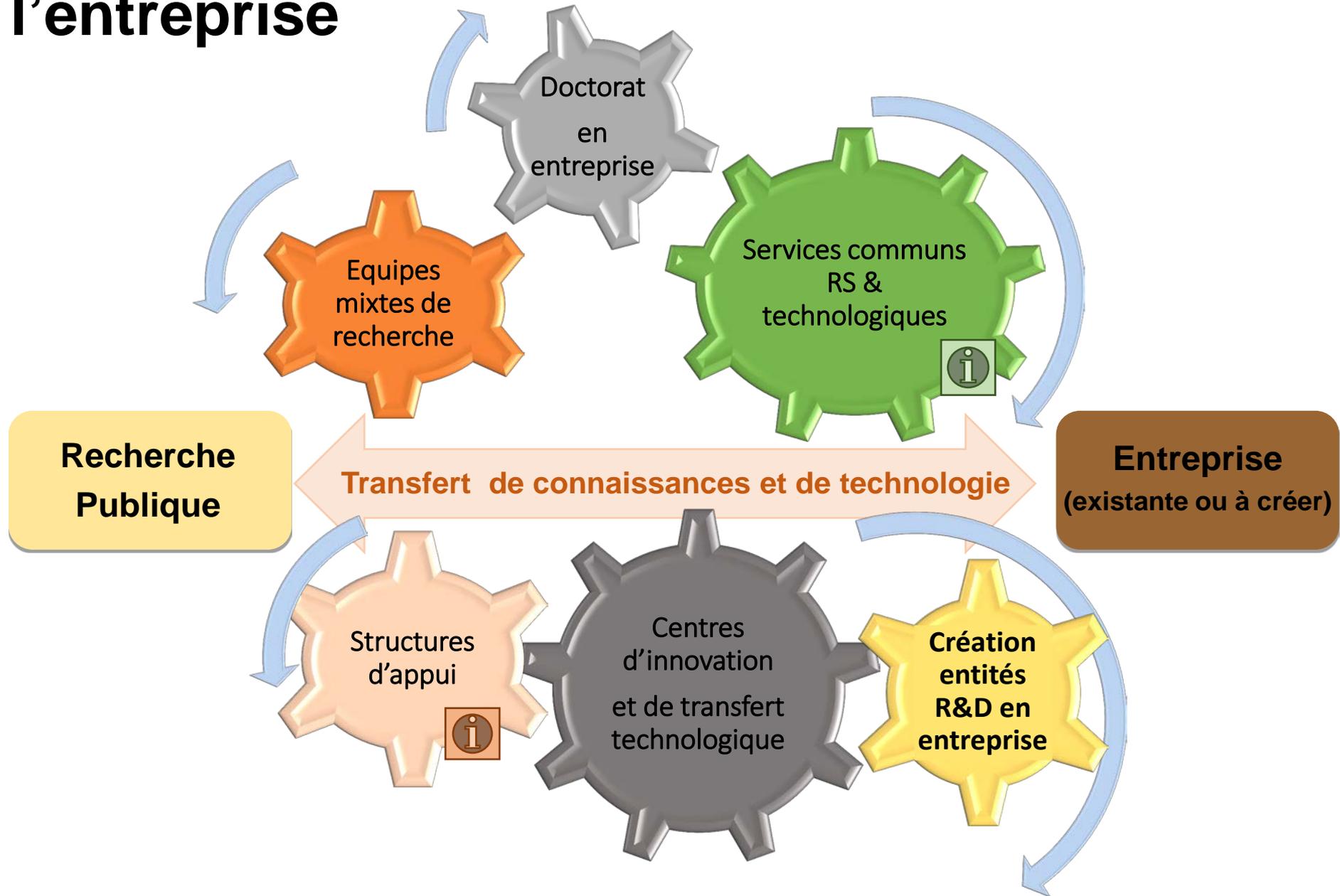


Quels domaines de recherche appliquée privilégier pour un label d'excellence?

- La sécurité Alimentaire
- La sécurité énergétique
- La santé du citoyen
- Les technologies numériques
- La Dimension des sciences sociales
- Les nouvelles innovations technologiques et industrielles
- Le Domaine de l'information scientifique et technique



Des passerelles entre la recherche et l'entreprise



Services communs RS & Technologique



13 Plateformes technologiques

22 Plateaux techniques (analyses physico-chimiques, calcul intensif, médicaux)

34 FabLab

03 Incubateurs

04 Filiales d'expertise et de prestations de service



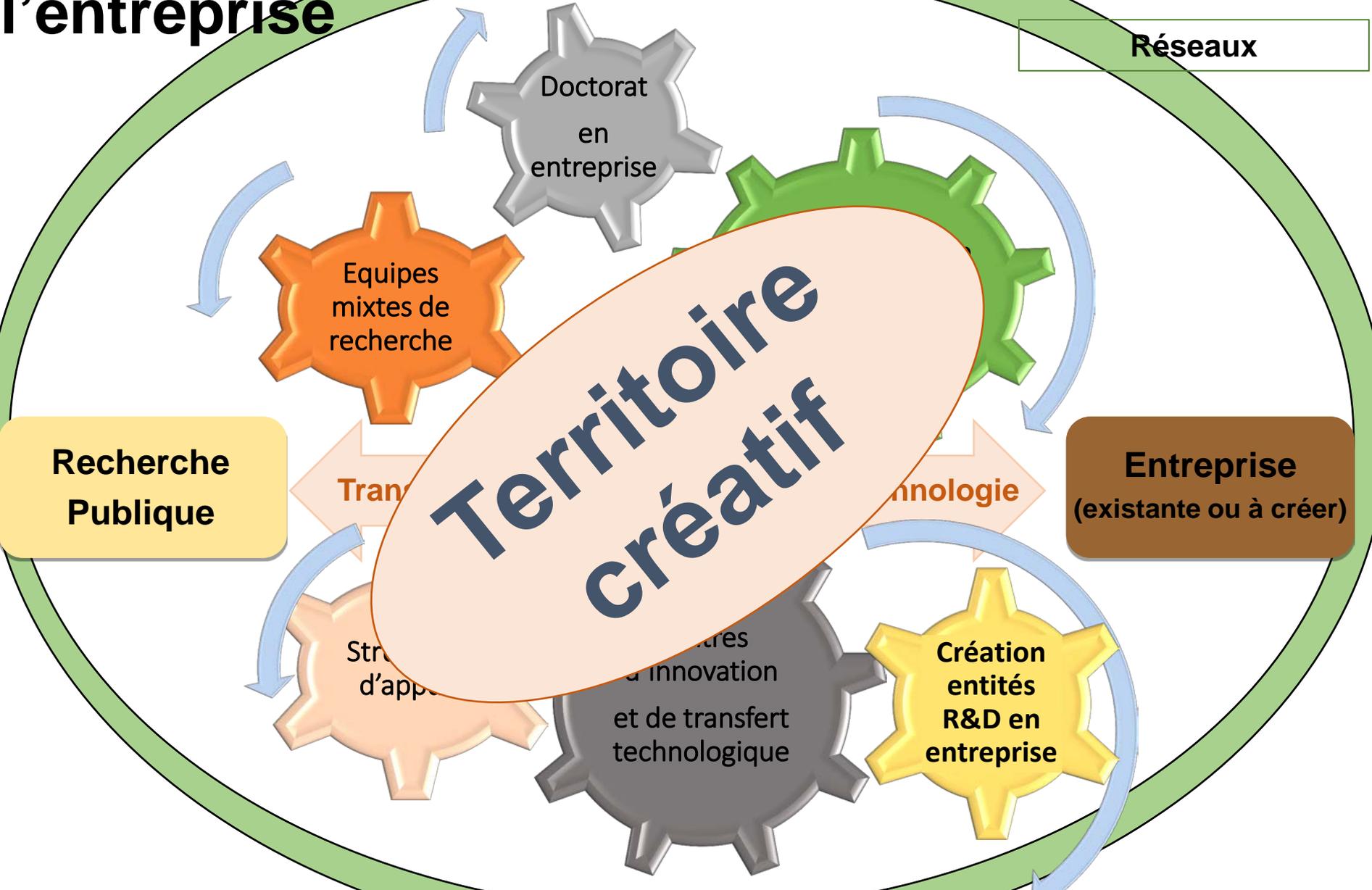
- Optimisation des ressources et des moyens.
- Plate-forme d'échanges et de partenariat entre les entités de recherche et les entreprises.
- Développement des capacités de résolution des problèmes que rencontre l'entreprise.
- Participation à la formation pratique des étudiants et le personnel concerné.
- Encourager l'innovation et le transfert de technologie.

Structures d'appui à la valorisation des résultats de la recherche et transfert technologique

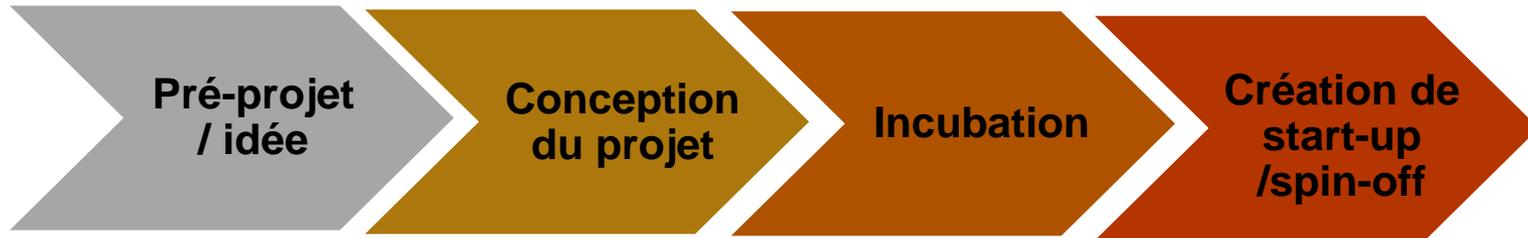
- Mise en place de cellules de valorisation auprès des établissements
- Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (ANVREDET)
- Agences thématiques de recherche
- Maison de l'entrepreneuriat
- Centres d'appuis à la technologie et l'innovation (INAPI, MIM)
- Bureaux BLEU
- Bureau de transfert technologique (projet pilote en cours d'élaboration, secteur ministériels MIM, TIC, MESRS, OMPI, ANVREDET, INAPI, CACI)



Des passerelles entre la recherche et l'entreprise



Exploitation des brevets par la création d'entreprises



Financement ?

Structures des entités de recherche
Cellule de valorisation de recherche
CATI
Maison de l'entrepreneuriat
Incubateur
ANVREDET

Autres appuis



Financement

- ❑ L'état Algérien est le principal pourvoyeur de fond en matière de **R&D** « **Le Fonds national de la recherche scientifique et du développement technologique** »
- ❑ Projet de création un fond d'amorçage auprès du MIM dédié à la promotion de start-up (Loi n° 17-02 du 10 Janvier 2017 portant loi d'orientation sur le développement de la PME)
- ❑ Aides financières et subventions de l'état à la création d'entreprise (ANSEJ, ANDI, ANEM, FGAR, CGCI...)



Nécessité de ressources plus importantes pour le financement de start-up/spin-off

- ❑ Mobiliser l'investissement du secteur privé
- ❑ Inciter les banques et les institutions à capital risque à participer activement au financement des start-up/spin-off

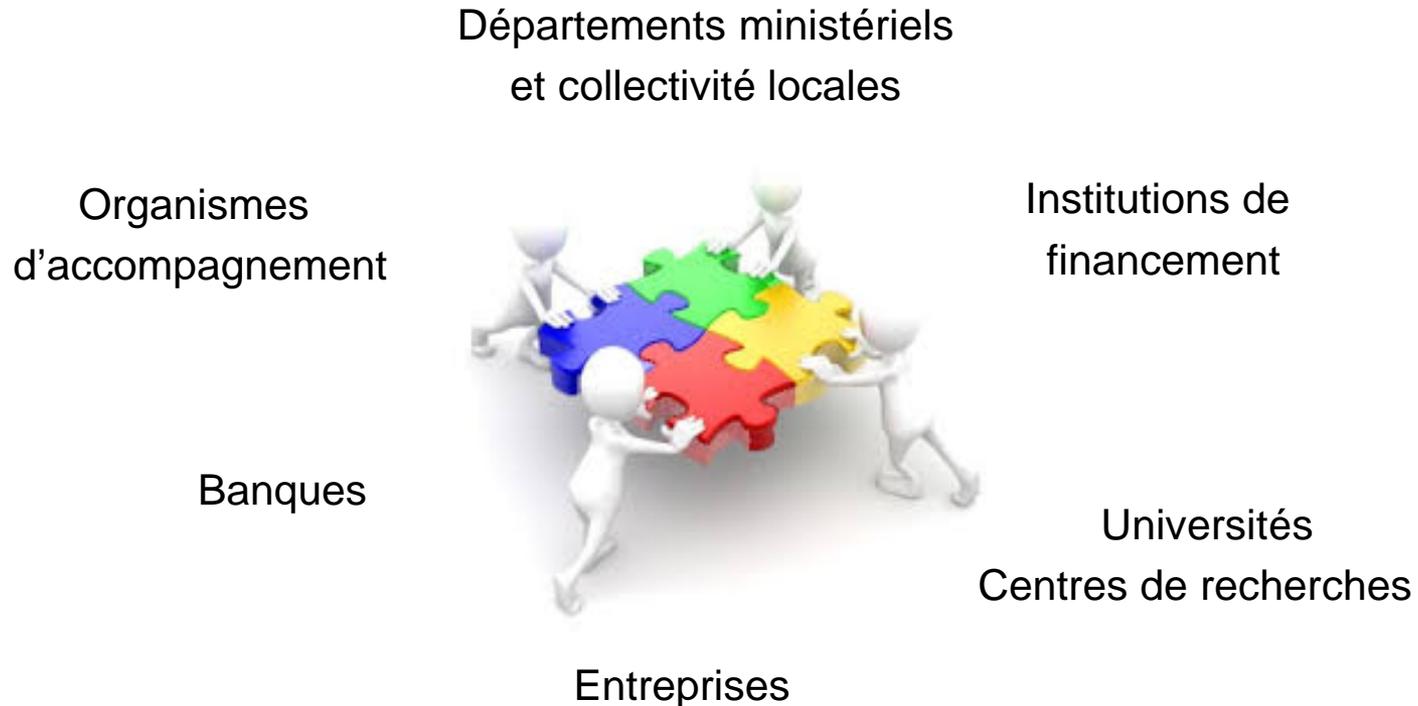
Par ailleurs...

- ❑ Encourager les entreprises à instaurer le crédit impôts-recherche
- ❑ Créer des liens entre les secteurs: la recherche, socio-économique et le système bancaire fiscal
- ❑ Créer un environnement réglementaire et fiscal propice à l'émergence d'entreprise innovante

Conclusion

Le transfert de technologie (par la création d'entreprises, concéder une licence d'exploitation de brevet...) et l'innovation s'appuient sur une relation forte bidirectionnelle entre la recherche et l'industrie (public, privé) ... et les autres acteurs de l'écosystème d'innovation

- ⇒ **Impliquer tous les acteurs**
- ⇒ **Synergie entre les acteurs est indispensable**





من أجل بحث مفيد

من أجل بحث مفيد

Merci